



## Surcharge de travail pour le remplacement d'un salarié

Par **doune\_3791**, le **28/03/2014** à **17:13**

Bonjour,

Je suis employée à temps plein en tant que gestionnaire de paie.

Une salariée, embauchée sur un autre établissement, est partie en congé maternité.

Mon employeur me demande de récupérer la moitié de son travail, sans me proposer d'avenant ou de compensation financière. Mon poste me sollicite 35hrs par semaine, je ne vois pas comment je pourrais travailler d'avantage sans effectuer d'heures supplémentaires, sachant que mon employeur ne veut pas que j'en fasse.

Suis-je dans mon droit de refuser ce travail supplémentaire ?

Merci par avance de votre réponse.

Par **P.M.**, le **28/03/2014** à **21:13**

Bonjour,

Refuser catégoriquement d'effectuer un travail supplémentaire vous exposerait à une sanction pour insubordination, en revanche vous pourriez essayer de démontrer à l'employeur les difficultés que vous aurez pour accomplir cette charge supplémentaire dans des conditions correctes...